

Lettre-patente du roi de France François II sur la restitution de la Savoie au duc Emmanuel-Philibert, datée du 14 juillet 1559

L'orthographe et la syntaxe ont été actualisées afin de rendre ce texte plus lisible à nos contemporains.

« Lettres-patentes du roi François II contenant pouvoir au duc de Guise, gouverneur de Savoie, de faire la délivrance dudit pays.

François par la grâce de Dieu, Roi de France, à notre très cher et très aimé Oncle le Duc de Guise, Gouverneur et notre Lieutenant général en nos pays de Dauphiné et Savoie, ou à son lieutenant audit Gouvernement, Salut. Comme feu notre très honoré Seigneur et Père le Roi dernier décédé que Dieu absolve, suivant le traité de Paix accordé au Château de Cambresis le troisième jour d'Avril dernier, vous ait par les lettres-patentes mandé et ordonné bailler et délaisser à notre très cher et très aimé Oncle le Duc de Savoie, ou à ses Commis et députés le Pays et Duché de Savoie, Maurienne et Tarentaise et les Villes, Places, Châteaux et Forteresses étant dudit Gouvernement de Savoie et que feu de bonne mémoire le Duc Charles de Savoie notre Oncle tenait ce que pour être peu après l'expédition desdites lettres survenu le décès de notre dit Seigneur et Père, n'a été encore exécuté et pour ce que nous désirons singulièrement l'observation et entretenement dudit traité et voir notre dit Oncle le Duc de Savoie content et satisfait en cet endroit et autres choses qui dépendent de nous. A ces causes vous mandons et ordonnons que suivant le contenu dudit traité, et lesdites lettres-patentes de feu notre dit Seigneur et Père, vous fassiez à notre dit Oncle, ou sesdits Commis le délaissement dudit Pays de Savoie, Villes, Places, Châteaux et Forteresses d'icelui, tout ainsi qu'il est porté par icelles lettres, lequel délaissement qui ainsi sera fait par vous, nous avons pour agréable et desdits pays, Villes, Places, Châteaux et Forteresses susdites. Vous avons déchargé et déchargeons dès à présent comme pour lors par ces présentes signées de notre main ; car tel est notre plaisir, de le faire vous avons donné et donnons pouvoir, puissance, autorité, commission et mandement spécial par ces présentes données à Paris le XIV. jour de Juillet l'an de grâce M.D.LIX. et de notre règne le premier, signé François. »

Texte extrait de :

Samuel Guichenon (1607-1664) *Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie, justifiée par titres, fondations de monastères, manuscrits, anciens monuments, histoires et autres preuves authentiques ; enrichie de plusieurs portraits, sceaux, monnaies...* 1660. Livre sixième contenant les preuves. [Première édition en 1660 ; deuxième édition : Turin, 1780]. Il écrivit dix auparavant une imposante et tout aussi justifiée par des preuves *Histoire de la Bresse et du Bugey* (1650), qui avaient été savoisiens jusqu'en 1601.

Wikipédia : En 1650, Samuel Guichenon publie son *Histoire de la Bresse et du Bugey*, mais il refuse de rédiger l'*Histoire de la Dombes* dans le sens que lui demandait Vaugelas, car cela impliquait de justifier l'annexion de cette province par la France en apportant certain biais à l'histoire. Toujours en 1650, il est nommé historiographe dynastique de la Maison de Savoie par le duc Charles-Emmanuel I^{er} de Savoie, et pour entreprendre l'*Histoire de la Royale Maison de Savoie*, il se rend à Turin. En 1651, il est élevé à la dignité de comte palatin par l'empereur Ferdinand III.

En France, le 14 juillet 1789 devrait être une commémoration solennelle pour honorer les centaines de milliers de morts tombés sous les coups des révolutionnaires qui non seulement tuaient et dépouillaient les Français en France, mais pire allaient semer la guerre dans les pays étrangers tels l'Alsace encore en partie liée au Saint Empire, le comtat Venaissin appartenant au Saint-Siège, etc. Les révolutionnaires français s'en prirent aussi à la Savoie, au comtat de Nice, à la Vallée d'Aoste et au Piémont, toutes quatre terres de Savoie, pays indépendant, avant de pousser encore plus loin en Europe, du nord au sud. La Savoie était une terre libre et souveraine, la France révolutionnaire se l'est attachée pour en fait son esclave, laissant sur le terrain des milliers de morts, tous ces paysans et ces artisans savoyards qui s'étaient levés pour défendre leur pays de Savoie et qui avaient espéré que les Français ne s'en prendraient pas à lui.

En Savoie, le 14 juillet 1559 est à fêter joyeusement, car cette date marque le retour de la Savoie à ses princes au grand bonheur des populations. Le 14 juillet 1789 ne concerne absolument pas la Savoie, aussi est-il d'autant plus absurde que les Savoyards s'agitent autour de cette date que ce fut pour eux l'annonce de grands malheurs... tout comme pour l'immense majorité des Français d'ailleurs, n'en déplaise aux historiens vendus à l'Etat français tout puissant.